

EMAHL : Ensemble Muséal d'Art et d'Histoire de Liège

En gestation depuis 1995, le projet de l'EMAHL a été soumis, pour la construction nouvelle qu'il comporte, à l'enquête publique du 23 juillet au 7 août 1996 (prolongation jusqu'au 21 août).

La société d'architecture française Repérage en est l'auteur. C'est la SPI (Société Provinciale d'Industrialisation) qui a pris en charge la maîtrise de l'ouvrage pour le compte de la Ville de Liège. La construction est financée par le FEDER à concurrence de 100 millions de FB ; la Région Wallonne apporte 100 millions et la Ville de Liège 50 millions. Si aucun obstacle n'entrave la bonne marche des opérations, les travaux devraient être terminés à la fin de l'année 1998.

L'étude proposée par Repérage porte sur un ensemble comprenant le Musée d'Armes, le Musée d'Archéologie et des Arts décoratifs (Musée Curtius) y compris le Musée du Verre et le Musée d'Art religieux et d'Art mosan. L'EMAHL prendra place dans l'îlot ceinturé par les rues Hongrée, Féronstrée, du Mont-de-Piété et le quai de Maastricht. A l'heure actuelle, le site est occupé par les trois premiers musées précités, des bâtiments publics en mal de réaffectation et des édifices privés en voie d'expropriation.

Du point de vue muséologique, le projet reflète la nécessité de mettre en oeuvre une continuité muséale entre les différentes collections de la Ville. Il vise aussi à donner un nouvel essor aux secteurs touristique et culturel liégeois.

Créer un ensemble muséal cohérent

Un des problèmes des collections liégeoises consiste en leur dissémination à travers différentes institutions géographiquement distantes. Le Musée d'Archéologie et des

Arts décoratifs (quai de Maastricht) conserve ainsi des oeuvres religieuses majeures (*Ivoire de Notger, Vierge de Dom Rupert ...*) qu'il convient de mettre en relation avec le Musée d'Art religieux et d'Art mosan (rue Mère-Dieu).

La réunion des musées dans une même entité leur assurerait une plus grande cohérence ainsi qu'un plus grand pouvoir attractif pour le visiteur. En effet, si les chefs-d'oeuvre de la Cité ardente jouissent d'une réputation internationale (*Tympan d'Apollon, orfèvreries liégeoises, Vierge d'Evegnée, Vierge de Berselius ...*), un grand nombre de pièces ne peuvent acquérir cette valeur que dans le cadre d'ensembles cohérents qui en explicitent la portée.

Pour leur installation dans l'EMAHL, les architectes proposent d'instaurer une continuité entre les collections de même nature. Une série d'aménagements visent ainsi à décroiser le site pour constituer une série d'unités significatives en un vaste complexe.

La création d'un jardin à l'intérieur de l'îlot permettrait ainsi la communication entre les cours actuelles. Il donnerait en outre une compréhension globale de l'infrastructure et assurerait une valorisation des principaux édifices du site.

C'est surtout par la construction d'un nouveau bâtiment (actuellement objet de l'enquête publique) que Repérage pense résoudre le problème. Pour fédérer les pôles muséaux et donner la marque de l'unité et de la modernité à l'ensemble, les architectes ont imaginé un quadrilatère à trois étages, d'une longueur de 35,30 m sur 12,70 m, d'une hauteur de 16,76 m. Constituée d'une armature de béton parée de verre, la nouvelle construction serait pourvue de tous les équipements de gestion indispensables à son fonctionnement (réserves, ateliers, salles de déballage...) et installations techniques nécessaires à la préservation des oeuvres. Elle prendrait place entre le Musée Curtius et l'Hôtel de Hayme de Bomal (actuel Musée d'Armes) parallèlement au cours de la Meuse. L'implantation devrait contribuer à

estomper les séparations entre les parcelles existantes, en absorbant les murs mitoyens. Au départ du bâtiment se distribueraient les accès aux différentes sections de l'EMAHL. Autre élément de cohérence : pour faciliter les échanges entre musées, les bureaux de tous les conservateurs seraient logés au troisième étage. Les premier et deuxième étages sont destinés à recevoir des expositions temporaires.

Selon la SPI, le réaménagement des édifices anciens permettra, dans une phase de travaux ultérieure, d'encore rationaliser la gestion et la visite de l'EMAHL. Non seulement par l'unification de la présentation des oeuvres mais aussi par une réorganisation des collections. Le Palais Curtius devrait ainsi accueillir les collections du Musée d'Armes et l'Hôtel de Hayme de Bomal, celles du Musée du Verre. Les raisons de ces modifications sont simples : les deux collections ne nécessitent pas de lourds aménagements techniques pour leur conservation, aménagements qu'il est toujours difficile de mettre en oeuvre dans des bâtiments anciens sans nuire à leur intégrité. Les ailes actuellement désaffectées visibles de la rue Féronstrée devraient quant à elles subir de plus importants travaux pour être adaptées à toutes les conditions de conservation que nécessitent les collections du Musée d'Archéologie et des Arts décoratifs et du Musée d'Art religieux et d'Art mosan.

Créer un outil attractif

Etablir une synergie entre les musées liégeois renforce bien sûr leur impact sur le public, nous venons de le voir. Ajoutons à cela la proximité du Musée d'Ansembourg et de l'Office du Tourisme (rue Féronstrée), de l'église Saint-Barthélemy (place Saint-Barthélemy) et du Musée de l'Art wallon (Ilot Saint-Georges) pour finaliser un pôle culturel et touristique.

Mais, c'est surtout par l'aménagement d'espaces d'exposition temporaire que les promoteurs du projet comptent jouer un rôle favorable pour le tourisme liégeois.

La Ville de Liège manque en effet de ce type d'infrastructure. Les deux salles d'exposition prévues dans le nouvel édifice viendraient ainsi renforcer la capacité de la salle Saint-Georges, du Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, de l'église Saint-André et de la salle polyvalente *Les Chiroux*.

Réactions

Dès la présentation du nouveau bâtiment, des voix se sont élevées : sur la forme de l'enquête publique — soumise en période estivale (du 23 juillet au 7 août) à un moment où la population serait démobolisée (l'enquête est prolongée jusqu'au 21 août) — ; sur le fond surtout. La Société Royale "Le Vieux-Liège" a réagi dans une lettre ouverte aux défenseurs du patrimoine liégeois. Son Président, Jean Francotte, attire l'attention sur la disparition de bâtiments classés par Arrêté Royal : arcades de style Renaissance du Palais Curtius ; aile transversale et accès de l'ancien Hôtel Brahy s'articulant au centre d'un ensemble architectural du XVIII^e siècle. Il faut néanmoins souligner que cette dernière construction est dans un état de délabrement avancé et ne constitue pas un témoin majeur du patrimoine liégeois. Francotte conteste également le gabarit de la nouvelle construction qu'il juge trop important par rapport au tissu urbain. Remarque somme toute peu pertinente : le nouvel édifice est plus petit que le Palais Curtius et que l'Hôtel de Hayme de Bomal et ne dépasse pas le gabarit des constructions actuellement en place.

Certains proposent de construire le "bloc de verre" transversalement au fleuve. Cela permettrait d'éviter les problèmes relevés par Jean Francotte. En outre, cette solution préserverait l'unité du seul centre ancien encore debout en bord de Meuse. Alors, le projet ne correspondrait plus à la philosophie de liaison des espaces telle que l'a énoncée Repéage. Encore faudrait-il être sûr que ces concepts couchés sur les plans et les projets soient réellement opérants.

Au-delà de la querelle patrimoniale ne faudrait-il pas encore s'interroger sur la qualité architecturale de la nouvelle construction et ouvrir un débat esthétique? La Cité ardente ne souffre-t-elle pas d'abord de toutes ces constructions exemptes de la sensibilité artistique qui ferait d'elles de véritables objets architecturaux ?

Pierre HENRION



FACULTÉS UNIVERSITAIRES
NOTRE-DAME DE LA PAIX, NAMUR
COLLOQUE DU 10 AU 13 SEPTEMBRE 1996

"PREMIÈRES RENCONTRES DU PATRIMOINE AMÉRIQUE LATINE-EUROPE"

Connaître, protéger, conserver, restaurer, mettre en valeur le patrimoine est une préoccupation mondiale et les efforts de tous les pays dans ce domaine en témoignent. La gestion du Patrimoine, au-delà de son aspect historique, archéologique, esthétique, a aussi des impacts socio-économiques indéniables dont il faut prendre conscience et dont il faut se préoccuper.

Ce colloque, soutenu par l'Union européenne veut donc réunir des experts latino-américains et européens du Patrimoine : historiens d'art, architectes, historiens, urbanistes, aménageurs du territoire, sociologues et économistes, décideurs politiques.

Cette rencontre doit permettre de mieux connaître la situation dans les différents pays, d'échanger des informations et des expériences et d'ouvrir des perspectives de collaborations futures.

Les différents experts aborderont les questions de la législation, des inventaires, des structures administratives et de leur fonctionnement, de la formation des experts, de la conservation, de la protection, de la restauration du patrimoine, des dimensions esthétiques, sociologiques, économiques de celui-ci, des problèmes qui se posent à différents niveaux ; ils exposeront aussi expériences et projets.

Inscription : 3000fr (400fr par repas) par virement bancaire au n° 250.0074027.04 avec la mention "Colloque Patrimoine, n°9497". Rens. : D. Gérumont - 53, rue de Bruxelles à 5000 Namur. Fax : 081/72.50.37.